Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S.G.D.S.N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 10 février 2011
N° CERTA-2011-AVI-082

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans IBM Lotus Notes

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-082

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-082
Titre	Vulnérabilité dans IBM Lotus Notes
Date de la première version	10 février 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM Lotus swg21461514 du 09 février 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

IBM Lotus Notes 8.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans `IBM Lotus Notes` peut être exploitée par une personne distante malveillante pour provoquer de l'exécution de code arbitraire.

4 Description

Une vulnérabilité a été corrigée dans `IBM Lotus Notes`. Cette vulnérabilité peut être exploitée par une personne malveillante distante, au moyen d'une chaîne spécialement conçue, afin d'injecter des lignes de commandes et ainsi provoquer de l'exécution de code arbitraire.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

– Bulletin de sécurité IBM swg21461514 du 09 février 2011 :
  http://www-01.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21461514

Gestion détaillée du document

10 février 2011 version initiale.